

EN *Potentilla inclinata* VILL. – Potentille grisâtre – Rosaceae

Synonymes: *Potentilla canescens* BESSER, *Potentilla assurgens* VILL.



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 15-60 cm de haut, vivace et sans pousses stériles. Tige ± centrale, ascendante ou franchement dressée, ramifiée seulement dans sa moitié supérieure au printemps, abondamment feuillée. Feuilles radicales à 5-7 folioles digitées, en général sèches à la floraison. Folioles profondément dentées jusqu'à la base, à 5-11 dents obtuses de chaque côté, à bord non enroulé, vert clair en dessus, gris-vert en dessous, pubérulentes et pourvues de longues soies dressée seulement sur les nervures. Sépales tous ± égaux. Panicule de fleurs jaunes d'environ 10 mm, à pétales tronqués ou émarginés et dépassant à peine le calice. Pédicelles dressés et raides à maturité. Etamines et carpelles glabres, style un peu épaissi à la base, de 1 mm, égal au fruit mûr. Floraison 5-7. Chromosomes $2n = 14, 18, 42$.

Espèces semblables: *P. argentea* L. (p. argentée), feuilles à marge incurvée vers le bas, blanches-tomenteuses en dessous, folioles à 2-5 dents de chaque côté dans la moitié supérieure et rétrécies en coin vers la base. *P. collina* aggr. (collectif de la p. des collines), tige couchée, ascendante seulement à l'extrémité et rameuse déjà au printemps, feuilles radicales encore vertes à la floraison, pédoncules inclinés à maturité. *P. recta* L. (p. droite), longs poils étalés, folioles à 7-20 dents obtuses de chaque côté, stipules plus grands et toujours divisés, fleurs jaune clair de 2-2.5 cm.

Ecologie et sociologie

La potentille grisâtre occupe des sols chauds en été, modérément riches en nutriments et en bases, en général pauvres en calcaire, meubles, argilo-sablonneux ou squelettiques. C'est une semi-rudérale des situations chaudes qui s'installe sur les bords et les talus des routes, les chemins, les murs et les rochers, dans les friches, les pelouses arides ou steppiques rases et lacunaires, ainsi que dans des transitions à l'aile sèche des prairies grasses, et rarement en bordure de vignobles ou de champs.

Collinéenne-montagnarde, elle va de 310 à 1385 m d'altitude en Suisse (200-1500 m autrefois).

Potentilla inclinata est caractéristique des *Sedo-Scleranthetea* BR.-BL. 55 em. TH. MÜLL. 61, mais elle occupe aussi des variantes ouvertes des *Festuco-Brometea* BR.-BL. et TX. 43 (p. ex. *Festucetalia vallesiaca* BR.-BL. et TX. 43 et *Mesobromion erecti* BR.-BL. et MOOR 38 em. OBERD. 57). Plus rarement elle s'étend au *Convolvulo-Agropyron* GÖRS 66 et surtout à des variantes sèches de l'*Arrhenatherion elatioris* W. KOCH 26 sur des talus de routes. Elle est souvent associée à d'autres potentilles comme *Potentilla recta* L., *P. neumanniana* RCHB., *P. pusilla* HOST et *P. argentea*.

Milieu naturel: 4.1.4 (4.2.4 / 4.5.1)

Valeurs indicatrices: F1R3N2H2D2L4T5K4.

Particularités de l'espèce

Cet hémicryptophyte est polymorphe et pas toujours facile à distinguer de *P. argentea*. Il intervient en outre des hybrides. Il est possible que l'espèce soit issue de l'hybridation entre une forme de *P. argentea* et *P. recta*. Elle va moins haut en montagne que sa compagne *P. argentea*. De même que ces deux espèces voisines, elle apparaît aussi bien dans des associations rudérales anthropogènes que dans des associations naturelles. Toutefois, comme maintes espèces pontiques, elle a probablement été introduite accidentellement par l'homme, comme archéophyte. Pour certains auteurs ce serait même un néophyte (apparu seulement après l'an 1500). L'espèce est pollinisée par des insectes et disséminée par le vent. Elle est facile à cultiver et à multiplier en jardin botanique.

Distribution générale et menaces

Cet élément eurasiatique continental est disséminé en Europe et va jusqu'à l'Altaï en passant par la Sibérie occidentale (introduit accidentellement en Amérique du nord). Sa limite nord passe par le centre de la France, l'Allemagne centrale, le sud de la Pologne et la Russie. Au sud il va jusqu'en Espagne, dans le midi de la France, le nord de l'Italie et les Abruzzes (I), dans les Balkans et en Grèce.

Stations les plus proches: Savoie, Alsace (Blotzheim, Forêt de la Hardt p. ex.) (F), au Bade-Wurtemberg seulement dans la plaine du Haut-Rhin (Haltingen) et dans le Hegau (Hohentwiel, Hohenkrähen, Gönnersbohl, Schloss Friedingen), en Bavière (au sud du Danube, seulement dans la région d'Augsburg et à l'ouest de Munich) (D), dans le Veneto (Mt. Baldo, Verona), en Lombardie (Alpes bergamasques, Bergame p. ex.) et au Piémont (Val Susa p. ex.) (I).

Menaces: sous différentes influences humaines l'espèce a régressé jusqu'à devenir rare, mais elle se répand à nouveau localement le long des routes.

Statut de protection

CH: Liste rouge.

Distribution et menaces en Suisse

L'espèce était autrefois clairsemée dans toute la Suisse: canton de Genève; Yvonand, Grandson (VD); Cressier, Cornaux, Vaumarcus, Neuchâtel (NE); Härkingen (SO); Liestal, Münchenstein, Reinach, Bâle (BL,BS); Laufenburg, Aarau, Koblenz (AG); Eglisau, Glattfelden, Hüntwangen (ZH); plusieurs localités dans le canton de Schaffhouse; Diessenhofen, rudérale dans les gares de Romanshorn (TG), Rheineck et Sargans (SG); Ortenstein, Val Poschiavo, Scuol et Ardez (GR); Val Onsernone à Comolengo et Russo, Cugnasco, Rancate (TI) et un peu plus communément en Valais (entre Martigny et Brigue, Bovermier, Sembrancher, Liddes, Orsières, Nax, Vernamiège, Hérémenche, Stalden et Brigue). Les indications publiées pour Môrel et les mentions «actuel» pour le secteur 706 (Fiesch) de l'atlas de WELTEN & SUTTER 1982 résultent d'une confusion.

Actuellement cette potentille subsiste à Cornaux (NE), près de Urtenen (BE), à la ruine du château de Laufenburg (AG), à Hüntwangen-Eglisau (ZH), dans quelque 4 stations voisines de Thayngen (SH), à Rheineck (SG) et en Valais (2 stations à Fully, Liddes et Val d'Hérens à Vernamiège). En outre elle subsiste peut-être à Chancy (GE), Mazembroz, Hérémenche, Loèche (VS), à la Valle Onsernone (TI) et au château d'Ortenstein (GR) (non confirmé).

Menaces: Cette espèce fugace a disparu à maints endroits sous la pression de la construction, des travaux de génie civil, de l'embroussaillage, de l'abandon ou de l'intensification de l'agriculture (fumure, herbicides, fauche), et en particulier dans les vignobles. Il faut la considérer comme fortement menacée.

Evolution des populations: fluctuante, mais dans certains secteurs recul assez fort.

Responsabilité

Les stations sont de haute importance nationale. La responsabilité de la Suisse à l'échelle internationale est faible.

✉ Christoph Käsermann

Menaces

- dynamique naturelle après abandon
- fauche trop précoce des prairies, bords et talus de routes
- intensification de l'agriculture: fumure, labourage trop près des chemins
- travaux de génie civil
- construction, exploitation de gravier
- herbicides, traitements par hélicoptère dans le vignoble
- embroussaillage, ombrage
- populations restreintes et isolées

Mesures

- maintien durable d'ouvertures dans les stations rudérales; élimination d'espèces plus concurrentielles
- retarder la fauche à fin juin ou juillet; contrats d'exploitation; accords avec les services des routes
- maintenir la gestion actuelle si elle est favorable; pas de fumure; maintenir ou créer des bandes de prairie extensive ou de jachère entre les champs et les chemins agricoles
- respecter les stations; en cas d'urgence transplanter (et ressemer) la population; ne pas asphalté les chemins
- priorité de la conservation des dernières stations sur les intérêts économiques
- réduire les herbicides au strict minimum; laisser une bande extensive en bordure de vignoble; vols d'épandage seulement en l'absence totale de vent
- débroussailler; éventuellement coupes de lisières
- protection de toutes les stations naturelles (plan de zones); maintien des stations bordières des routes si possible, sinon création de biotopes de substitution et transplantation; contrôles réguliers; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

EN *Potentilla inclinata* VILL. – Potentille grisâtre – Rosaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EX	EN		EN	DD	EX

F	D	FL	A	I
	-r		3r!/VU	-r

Monde	CH
	EN/E

